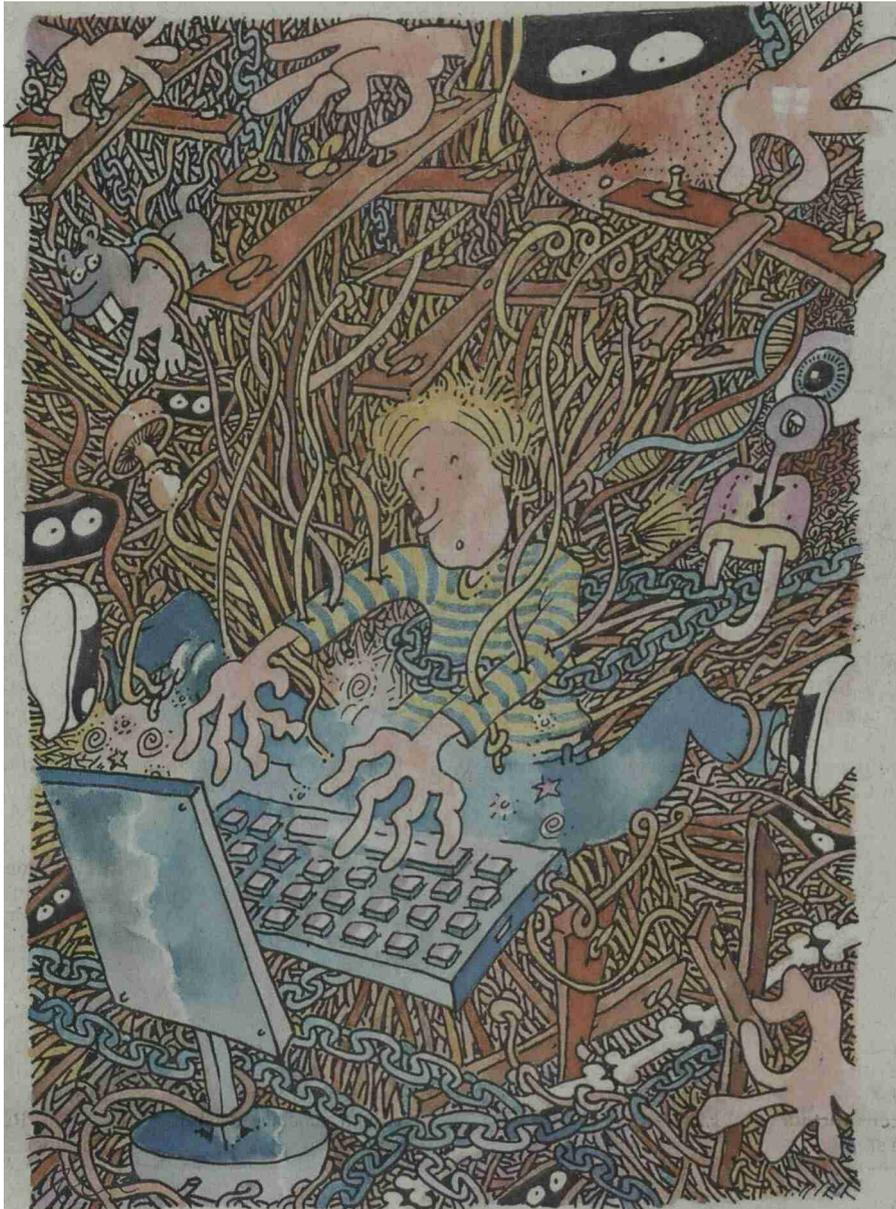


Solange Ghernaouti, prof à l'Uni de Lausanne, publie un guide de cybersécurité

La cybersécurité, c'est facile

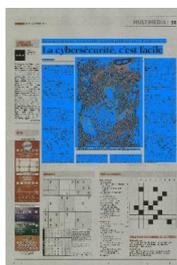


Le livre de Solange Ghernaouti est illustré par le dessinateur et philosophe Pécub. Pécub

LA LIBERTÉ

La Liberté
1700 Fribourg
026/ 426 44 11
<https://www.laliberte.ch/>

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 36'783
Parution: 6x/semaine



Page: 31
Surface: 56'378 mm²



Éditions Slatkine
GENÈVE

Ordre: 844003
N° de thème: 844.003
Référence: 86001263
Coupage Page: 2/2

« OLIVIER WYSER

Parution » La cybersécurité, de toute façon, cela ne me concerne pas... Très grave erreur! Dans notre société hyper-connectée, la sécurité informatique devrait être l'affaire de tous: particuliers, communes, institutions publiques, entreprises petites, moyennes ou grandes. Mais comment s'y retrouver?

Conçu comme un guide, *La Cybersécurité pour tous* (aux Editions Slatkine) a pour mission d'accompagner pas à pas ceux qui désirent prendre le taureau numérique par les cornes. Son auteur, Solange Ghernaouti – experte internationale en cybersécurité, cyberdéfense et lutte contre la cybercriminalité ainsi que professeure à l'Université de Lausanne – entend aider les gens ou les institutions à développer une «culture de la cybersécurité».

Un marché lucratif

Mais qu'est-ce que la culture de la cybersécurité? «La notion de culture fait référence aux facultés à comprendre les risques et à mettre en œuvre des comportements et des mesures qui permettent d'être en sécurité. Force est de constater que cet état d'esprit et les moyens pour être à l'abri des dangers ne sont pas encore suffisamment répandus», explique Solange Ghernaouti. Dans son ouvrage, la professeure détaille, de manière didactique et surtout dans un langage accessible même aux novices, les pièges que les criminels nous tendent sur la toile. Elle y décrit également les dysfonctionnements informatiques, qui ne sont parfois pas du tout d'origine criminels, qui mettent pourtant en danger notre sécurité.

«Cultiver sa cybersécurité prend du temps et nécessite des compétences et des ressources mais surtout une définition claire des responsabilités de chacun et des moyens d'assumer ses responsabilités. L'accélération de la transition numérique sans prise en compte des besoins de cybersécurité et sans moyens de la réaliser dès la conception des produits et services est un non-sens. Toutefois, cela permet de développer un marché très lucratif de solutions de cybersécurité

appliquées comme des rustines», met en garde Solange Ghernaouti.

Mieux encore, la spécialiste explique comment se protéger et comment faire face à une cyberattaque si celle-ci devait survenir (demandes de rançon, vol de données sensibles, etc.). Les exemples ne manquent pas vu que ces attaques sont de plus en plus fréquentes et relayées dans les journaux... De quoi réveiller les consciences? «Je ne suis pas certaine que cela développe une posture de sécurité appropriée pour tous. C'est un peu comme les informations sur les paquets de cigarettes qui n'empêchent pas de fumer ou de penser que cela n'arrive qu'aux autres. De plus, la peur n'est peut-être pas la meilleure des conseillères», avertit ce membre de l'Académie suisse des sciences.

Stocker en Suisse

Selon elle, mieux vaut donc anticiper les problèmes et se préparer à y faire face. «C'est en amont de la survenue des incidents qu'il faut mettre en place des mesures de cybersécurité pour protéger son patrimoine numérique.» Quelques astuces: réaliser des sauvegardes régulières, sauvegarder ses données sur des supports non connectés (par exemple un disque dur externe), être vigilant lors des phases de sauvegardes car elles peuvent être détournées, etc. Faut-il par exemple stocker ses données en Suisse plutôt qu'à l'étranger? «La localisation des données sur le territoire national est souvent invoquée, mais ce n'est pas un gage de sécurité. La proximité géographique est importante et peut contribuer à offrir un certain niveau de sûreté de fonctionnement, mais, en réalité, du point de vue de la sécurité, ce qui compte le plus est l'origine des solutions matérielles et logicielles utilisées. Si elles appartiennent à des entreprises nord-américaines par exemple (Google, Amazon, Microsoft, Meta,...) des lois extraterritoriales des Etats-Unis s'appliquent sur notre territoire, d'où la perte de la maîtrise des données et l'importance à accorder à la question de la souveraineté numérique.» »

» Solange Ghernaouti, *La Cybersécurité pour tous*, Ed. Slatkine, 129 pp.